



communiqué

No: 107
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 21 DÉCEMBRE 1979

PROJET D'ACCORD AVEC LES ÉTATS-UNIS SUR LE CARIBOU MIGRATEUR

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'était amorcée une nouvelle phase dans les préparatifs en vue de la négociation d'un projet d'accord avec les États-Unis sur le caribou migrateur. Les groupes d'autochtones et les associations de protection, ainsi que les deux gouvernements territoriaux recevront sous peu une lettre où sont énumérées des questions portant sur les points importants que soulève la préparation d'un tel accord.

Les vues des groupes intéressés, que l'on sollicite actuellement, doivent parvenir au Ministère au plus tard le 31 janvier 1980, avant que n'aillent de l'avant les discussions avec les États-Unis. Le département d'État procède à l'heure actuelle à la diffusion d'une liste analogue de questions aux États-Unis.

Certains des groupes et associations susmentionnés ont déjà participé à une série de discussions organisées par le Service canadien de la faune plus tôt cette année. Bien que la lettre soit envoyée aux groupes les plus directement intéressés à la protection ou à l'utilisation du caribou, on accueillera dès maintenant et au fur et à mesure que progresseront les discussions les commentaires d'autres secteurs de la population.

Il est possible d'obtenir la liste de ces questions en s'adressant à la Direction des relations transfrontières avec les États-Unis, ministère des Affaires extérieures, édifice Lester B. Pearson, 125 promenade Sussex, Ottawa, K1A 0G2, ((613) 996-4633).

Le projet d'accord sur le caribou migrateur engloberait les hardes qui migrent vers le Canada et les États-Unis en traversant la frontière entre le Yukon et l'Alaska. Le principal troupeau visé serait la harde de la Porcupine, qui compte environ 100 000 têtes et dont dépendent un certain nombre de collectivités d'autochtones et d'Inuit dans les deux pays.